

Listen to this article

“Approchons-nous donc avec assurance du trône de grâce, afin d’obtenir miséricorde et de trouver grâce, pour être secourus dans nos besoins. .»— Héb. 4:16.

LE mot prière est un terme général employé pour tous les genres de demandes — requête, hymne ou expression d’action de grâce et de louange. Le mot *supplication* semble contenir la pensée d’une requête continue, d’une prière répétée, d’un désir ardent, d’une attente que le Seigneur nous exauce.

Le poète anglais a bien dit: « La prière est le désir sincère de l’âme, exprimé ou non exprimé. »

La première idée de l’approche de Dieu, connue chez l’humanité, est celle qui est relatée dans le récit des sacrifices de Caïn et d’Abel. Ceux-ci n’adressèrent pas cependant une requête au Père, mais ils vinrent avec des sacrifices, reconnaissant ainsi leur péché. Celui qui apporta un sacrifice représentant symboliquement un sacrifice expiatoire, fut accepté de Dieu qui refusa d’accepter l’autre.

Deux mille ans plus tard, Dieu choisit Abraham, comme la personne par laquelle la promesse vague faite à Eve s’accomplirait; il lui fit la promesse bien déterminée qu’en lui et en sa semence, toutes les familles de la terre seraient bénies. Cette alliance avec Abraham, Dieu la renouvela à sa postérité, à Isaac, mais non à Ismaël; à Jacob, mais non à Esaü. Ces hommes eurent le privilège de prier, parce que, par leur foi, ils furent justifiés et jouirent de la communion avec Dieu.

Plus tard ces bénédictions, cette faveur et ces grâces divines s’étendirent à Israël comme nation; ils jouirent pleinement de ces privilèges, sous l’alliance de la loi, de qui Moïse fut le médiateur. Dès lors, comme Abraham, Isaac et Jacob, ils eurent les mêmes occasions de faire appel à Dieu. En vérité, à certains égards, leur condition

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

était meilleure, ils eurent un jour d'expiation typique dans lequel ils étaient purifiés typiquement; à cause de cette purification typique, il leur était permis de venir à Dieu comme le firent David, Ezéchias et d'autres.

Le temple de Jérusalem était appelé la maison de Dieu; le peuple allait au temple pour prier. Il était généralement admis qu'il ne pouvait pas prier partout. La conversation de notre Seigneur avec la Samaritaine le prouve. Les suppliants n'étaient entendus que lorsqu'ils allaient au temple pour prier. Les Samaritains prétendaient que l'endroit convenable pour prier était le haut du mont Garizim, en Samarie. Lorsque la femme questionna notre Seigneur à cet égard, il donna à entendre que les Juifs avaient raison de dire que Jérusalem était le lieu où les hommes devaient adorer. — Jean 4: 20-24.

Par le moyen de son alliance de la loi, faite avec Dieu, la nation juive était en rapport, en communion avec lui, et il lui était permis de le prier. Dieu ne prend pas garde à toutes les prières, mais seulement à celles qui sont faites par des personnes qui ont une attitude particulière d'esprit et qui ont une certaine communion avec lui. Ceux qui étaient en dehors — bien que sincères et honnêtes païens — n'avaient pas le privilège qu'Israël possédait.

L'ACCÈS AU TRONE DE GRACE, EST UN PRIVILÈGE SPÉCIAL

Pendant la dispensation évangélique, tous ceux qui ont fait une pleine consécration a Dieu sont devenus des fils spirituels de Dieu et peuvent le prier comme Père, ils peuvent s'approcher avec confiance et hardiesse du trône de grâce, par la prière. Ceux qui ne se sont pas consacrés à Dieu, n'ont pas d'avocat par l'entremise duquel ils peuvent s'approcher de lui. Ceux qui s'approchent dans un esprit de prière et avec un désir sincère d'obtenir les bénédictions que Dieu a promis de donner, verront que la prière est un privilège qui n'est accordé qu'à une certaine classe. Ceux qui ne l'estiment pas comme un privilège feraient tout aussi bien de ne pas s'approcher du Seigneur, car Dieu n'a fait, jusqu'ici, aucune proposition au monde. La prière est le privilège des enfants de Dieu.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

Corneille était un homme qui cherchait l'accord avec Dieu. Bien qu'il priât pendant des années et fît beaucoup d'aumônes, ses prières et ses aumônes n'arrivèrent devant Dieu qu'en un temps marqué, pas avant que Jésus fût mort et qu'il fût monté au ciel pour paraître en la présence de Dieu pour nous (Act. 10:1, 2, 4; Héb. 9 : 24). Trois ans et demi après la croix, à la fin du temps de faveur spéciale aux Juifs, les prières et les aumônes de cet homme montèrent vers Dieu, et Dieu se souvint de lui. Mais même alors, il dut envoyer des hommes à Joppé pour inviter l'apôtre Pierre à venir chez lui et à l'instruire sur la manière de recevoir la bénédiction de Dieu en Christ. Lorsque Corneille accepta Christ, notre Seigneur devint son avocat, et le St. Esprit descendit sur lui. Après cela, il eut le privilège d'avoir accès auprès du Père, au trône de grâce.

Ainsi en est-il actuellement avec l'humanité. Il n'y a qu'un chemin pour quiconque veut profiter du privilège de la prière. Chacun doit reconnaître le fait qu'il est un pécheur, et qu'il n'y a aucun accès auprès de Dieu que

par Christ. Dans une cour terrestre, l'étiquette demande que celui qui désire être présenté au roi, reçoive d'abord, une invitation de paraître en sa présence; alors, à un temps fixé, il peut être introduit auprès de lui, dans une tenue de circonstance. Il en est de même à la cour céleste. Nul ne peut s'approcher de Dieu que par Jésus-Christ. Après qu'il a accepté notre Seigneur comme son Rédempteur et qu'il s'est offert lui-même par la consécration, notre Seigneur, comme avocat, peut couvrir ses imperfections par la robe de sa justice personnelle et le présenter au Père. Alors il sera accepté et il lui sera donné le privilège de s'approcher de Dieu par la prière.

CEUX QUI POSSÈDENT DES QUALITÉS PARTICULIÈRES D'ENTENDEMENT SONT NATURELLEMENT ATTIRÉS VERS DIEU

La question se pose alors: Si le monde ne peut pas s'approcher de Dieu par la prière, quelle est la méthode de Dieu d'attirer les hommes à lui? Les Ecritures disent que nul ne vient au Fils si le Père ne l'attire (Jean 6: 44). La réponse est que

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

l'attraction ne peut être faite par le St. Esprit, car le monde n'a pas encore reçu cet Esprit. Le pouvoir d'attraction du Tout-Puissant s'exerce sur l'humanité de différentes façons. Les uns ont un ardent désir d'adorer Dieu, d'autres n'en ont qu'un faible désir, et d'autres encore, n'en ont pas le désir du tout. Cette différence est due à la forme du cerveau. Les humains naissent différents, sous ce rapport. — Ps. 51: 7.

Différentes imperfections sont empreintes en nous avant notre naissance. Comme les Ecritures le disent « *Il n'y a pas de juste, pas même un seul, car tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu* » (Rom. 3 :10, 23). Nul n'atteint la perfection du type que Dieu serait content de reconnaître en nous. Mais parmi les humains, il y en a quelques-uns qui n'ont pas perdu leur révérence pour Dieu, quelles que soient les choses qu'ils peuvent avoir perdues dans le dérangement de l'équilibre mental résultant de la chute; ou bien, ils ont peut-être la qualité d'être consciencieux, ou la qualité d'appréciation de la justice bien développée. Ces qualités attirent ou inclinent ceux qui les possèdent vers Dieu, et ils se sentent comme s'ils ne pouvaient pas être heureux sans lui. C'est là l'influence attractive.

Cette influence attractive peut être illustrée par l'effet d'un aimant. Si une quantité de limaille d'acier est éparpillée d'un bout à l'autre d'une boîte de sciure et qu'un aimant est tenu près de la surface, la limaille d'acier répond immédiatement à l'attraction de l'aimant. D'un autre côté, la sciure n'est pas affectée par cela, et la limaille d'acier ne répond à aucune autre influence que celle d'un aimant, exercée soit directement soit indirectement.

L'homme fut créé à l'image de Dieu. La chute a grandement défiguré cette image, mais nul n'est totalement dépravé. Tous les humains ont des cerveaux déséquilibrés, les uns dans un sens, les autres dans un autre. Lorsque ceux dont les organes de vénération ou de conscience sont moins détériorés, se trouvent en contact avec la vérité, ils sont amenés à faire des recherches de ce côté-là, avec l'espérance d'être attirés près de Dieu. Ceux dont les organes de vénération et de conscience sont plus détériorés, ne font pas cette expérience et ne sont pas attirés vers Dieu, si par hasard ils peuvent le trouver. — Actes 17 : 27.

Ceux qui n'ont pas cette influence attractive ne doivent pas être blâmés, car ils sont

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

nés sous des conditions défavorables. Ceux qui sont respectueux, sont favorisés en ce que quiconque veut s'approcher de Dieu doit exercer sa foi en Christ, car sans cette foi il ne peut y avoir de bénédiction. -D'abord, cette bénédiction et ce privilège ne sont pas clairement discernés par celui qui cherche la justice. Il désire simplement connaître Dieu, comme il cherche, il trouve; comme il frappe, il lui est ouvert. — Matth. 7 : 7, 8.

Par conséquent, quelqu'un qui cherche Dieu le trouvera, car les Ecritures disent: *« Approchez-vous de Dieu, et il s'approchera de vous. »* (Jac. 4: 8.) Ceux qui trouvent ainsi le chemin pour aller à Dieu, ont quelque chose pour lequel ils doivent être reconnaissants, la possession de la qualité d'intelligence qui les conduit à apprécier Dieu. Des personnes d'un caractère particulier pourront suivre ce chemin et, si elles sont fidèles, obtenir la récompense. Celles qui n'ont pas ce caractère ne seront attirées au Seigneur que dans l'âge prochain. Nous ne devons donc pas supposer que tout le monde est attiré à Dieu pendant l'âge actuel.

Dès qu'une personne a été attirée, guidée et instruite, sa *volonté* entre en action. C'est à elle de décider quelle conduite elle poursuivra. Quand elle comprend que personne ne vient au Père que par Christ, et que les conditions sont le sacrifice de soi-même, elle a la chose carrément devant sa pensée. Des passages dans les Ecritures l'avertissent que le sentier est difficile, mais d'autres lui parlent de la gloire, de l'honneur et de l'immortalité au bout du chemin. C'est à elle de décider ce qu'elle veut faire. Elle n'entre pas pleinement dans la famille de Dieu jusqu'à ce qu'elle soit décidée et qu'elle ait fait le pas d'entière consécration, jusqu'à la mort; ce n'est qu'alors qu'elle peut être engendrée du St. Esprit et entrer à l'école de Christ.

LA PRIÈRE EST UN PRIVILÈGE ACCORDÉ A LA FAMILLE DE LA FOI

Pendant la dispensation juive, les Juifs avaient le privilège de s'approcher de Dieu par la prière; mais pendant l'âge évangélique, ils n'ont pas eu ce privilège. Tant que, sous l'alliance de la loi, les sacrifices du jour d'expiation furent offerts annuellement, ils eurent le privilège de s'approcher du Seigneur par la prière; mais

aussitôt que les sacrifices typiques d’expiation cessèrent, toutes les faveurs que cette alliance leur procurait, furent perdues; par conséquent les Juifs n’ont pas accès auprès de Dieu. Ils sont encore sous l’alliance de la loi; mais ils en ont perdu le trait spécial, parce que la sacrificature typique cessa d’être reconnue aussitôt que le sacrificateur antitypique apparut.

Actuellement l’Eglise de Christ seule a le privilège spécial de s’approcher de Dieu par la prière, car le grand Souverain Sacrificateur antitypique a fait le sacrifice expiatoire satisfaisant de lui-même. Par la foi en lui, la communion et l’alliance basée sur le sacrifice, quiconque veut, peut s’approcher de Dieu par la prière, ne doutant de rien.

S’il n’y a que ceux de la classe des consacrés, la sous-sacrificature, la nouvelle création, qui sont ainsi encouragés à s’approcher du trône de grâce avec confiance et courage, il est tout à fait évident que tous ceux qui, dans un sens, appartiennent à la famille de la foi, peuvent, à un certain degré, jouir des privilèges de la prière, des privilèges d’actions de grâces et d’intercession et peuvent se réjouir dans la paix de Dieu, dans une réalisation du pardon des péchés par la foi en la propitiation.

Pendant l’âge millénaire, toute bonne disposition que quelqu’un possède, lui sera un avantage, et toute mauvaise disposition lui sera un désavantage. Aucun avantage ne sera si grand qu’il permette de se relever sans l’aide du Messie. Les moins dégradés n’auront pas à revenir fort loin sur leurs pas; où il y aura besoin de beaucoup de grâce, il en sera fourni beaucoup. Le pouvoir du grand Médiateur sera adapté à toutes les conditions; les Ecritures nous donnent l’assurance que le royaume de Christ sera institué dans ce but. Puisqu’il n’y a pas de justes, pas même un seul, tous ont donc besoin du grand Messie pour les aider à être un jour en plein accord avec Dieu.

LA PRIÉRE EST UNE OCCASION OFFERTE ET UNE NÉCESSITÉ

Quoique la prière soit un privilège et non un commandement, notre condition en fait une nécessiter. A

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

45 Juin 1913

cause de la chute de l'homme de sa perfection originelle, notre chair a des imperfections, des faiblesses; cependant, en tant que nouvelle créature, nous avons de la responsabilité pour ces faiblesses. Le seul moyen pour nous décharger de ces responsabilités est, d'aller au trône de grâce pour être secourus dans nos besoins. Quiconque donc va fréquemment au trône de grâce par la prière, montre qu'il reconnaît la nécessité de profiter de l'occasion que Dieu lui a procurée dans son intérêt et comme privilège.

La prière est nécessaire au bien-être de quelqu'un qui désire jouir convenablement des bénédictions et des privilèges à lui offerts. Nous avons le sens de la vénération qui nous pousse à adorer Dieu. Si nous négligeons cette adoration, soit par ignorance, soit volontairement, nous agissons contre nos intérêts. Sous ce rapport, la majorité des humains n'agissent pas dans leur intérêt; mais le chrétien le fait.

Quiconque se surveille convenablement n'éprouve aucune difficulté à reconnaître quand il doit prier. S'il veille convenablement il verra continuellement quelque sujet pour lequel il devra prier. S'il prévoit une affliction et dit : Demain matin je prierai à cet effet, il commet une erreur. Dès que la pensée ou l'idée d'une difficulté vient, il faut en faire le sujet d'une prière. A celui qui heurte il sera ouvert. Quiconque cherche son plaisir en Dieu le trouvera.

Ceux qui font partie du peuple du Seigneur doivent veiller en toutes choses. Notre temps est consacré au Seigneur et c'est notre devoir de veiller à ce que nous le lui rendions. Si nous lui consacrons notre temps et que nous le gaspillions ensuite en lisant des romans ou d'autres écrits mondains ou que nous le perdions en divertissements folâtres, nous n'emploierions pas convenablement notre temps, bien que ces pratiques ne soient pas des péchés. De même, nous devons surveiller nos propres tentations, chercher à nous gouverner nous-mêmes et à nous garder contre nos propres faiblesses, aussi bien que contre celles des autres. Nous devons aussi être attentifs à la parole de Dieu, afin d'être accomplis et propres à toute bonne parole et à toute bonne oeuvre.

Chaque épreuve, *chaque* tentation est une *épreuve* spéciale, une *tentation* spéciale.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

Nul ne sait où la plus petite tentation peut conduire. Les Ecritures nous avertissent de prendre garde, car ce qui peut sembler une *petite* chose, peut conduire à quelque chose de *grand.* Une chose qui paraît petite peut être le plus sérieux événement de notre vie.

Ceux qui ont plus d'occasions de servir, sont moins exposés a être induits en tentation, que ne le sont ceux qui en ont moins. Par conséquent, ne soyons pas « paresseux », mais « fervents d'esprit, servant le Seigneur « (Rom. 12 :1 1). Prenons garde au monde et à ses tentations, à notre propre chair et à ses faiblesses, à l'adversaire et à ses tromperies — ces devoirs nous occuperont suffisamment.

Nous devons aussi être attentifs aux signes des temps. De son tour, notre Seigneur en réprouva quelques-uns parce qu ils ne connaissaient pas le temps de leur visitation. Il dit : « Vous savez discerner l'aspect de la terre et du ciel; comment ne discernez-vous pas ce *temps-ci?* (Luc 12 : 56). Si nous sommes engagés dans le travail ou dans le plaisir au point de ne pas avoir le temps *d'étudier,* de *veiller* convenablement, nous nous trouverons nous-mêmes dans les difficultés.

RECOMMANDATION DE VEILLER A LA PRIÈRE

C'est une chose d'être *tenté* et une chose tout à fait différente de tomber dans la tentation. Notre Seigneur fut *« tenté comme nous en toutes choses sans commettre de péché »*— Il ne *céda* en aucune manière au tentateur. Il doit en être de même pour nous. Nous devons résister au diable, veiller et prier afin que nous ne cédions pas à la tentation. Si nous sommes négligents, si nous pensons Oh! un peu d'indulgence cette fois, ne nous fera pas de tort! nous sommes en danger. La seule position sûre que nous devons prendre est de veiller et de prier *continuellement,* car si nous *entrions* en tentation nous ne savons pas jusqu'où la chose ira. Comme quel qu'un l'a dit à propos : Nous ne pouvons pas empêcher les oiseaux de voler au-dessus de nos têtes, mais nous *pouvons* les empêcher de nicher dans nos cheveux. »

La nuit dans laquelle notre Seigneur fut livré, Pierre était l'un des plus confiants parmi les apôtres. Il dit au Seigneur: *« Quand tu serais pour tous une occasion de chute, tu ne le seras jamais pour moi. »* (Matth. 26 : 33.) Il ne savait pas combien de

faiblesses il y avait en lui, aussi, lorsque *le Seigneur veillait et priait* durant cette nuit critique, St. Pierre fut un des premiers à *s'endormir!* Plus tard il fut le seul à renier le Seigneur et il le renia par imprécations!

Rappelons les paroles de notre Seigneur à Pierre: *« Simon, Simon, Satan vous a réclamés, pour vous cribler comme le froment. Mais j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point.* » (Luc 22 : 31, 32.) Le grand courage de Pierre le conduisit dans un piège placé devant lui par l'adversaire. Il montra cette qualité lorsqu'il alla dans la cour du palais et se mêla avec ceux qui étaient là. St. Jean qui l'accompagnait était parent de l'un des sacrificateurs; St. Pierre qui fut reconnu par son langage, comme un Galiléen, fut assez courageux pour entrer, même après avoir coupé l'oreille de l'un des serviteurs du souverain sacrificateur. — Jean 18: 15, 16.

(Suite et fin au prochain numéro.)

Copyright © Association des Etudiants de la Bible